

Revue de la presse du 26/07/2013

➤ Une politique vitale de grands chantiers (3)

La commémoration de la Fête du Trône est une occasion heureuse pour faire le point sur l'engagement, constant et assidu, de S.M. le Roi dans le domaine des grands travaux. Dès les premiers jours de son règne, il a donné le signal de lancement de ces grands chantiers qui, depuis lors, émaillent, en un maillage méthodique et fin, l'ensemble du territoire national. Aucune région, riche ou moins riche, ne souligne l'absence d'un projet structurant pouvant fédérer dans son sillage des initiatives de création de richesse et d'opportunités d'emploi. La cartographie des activités est là pour démontrer le large spectre de ces projets et surtout leur effet irradiant emploi, création de valeur, distribution de richesses, sur les régions qui les hébergent, voire une fraction plus importante du territoire national. Un effet diffusion et un impact économique décisif parfois mesurables, sans parler de leur influence sur la constitution du PIB régional, à l'aune du pays dans son entièreté : Tanger Med, LGV, Renault Tanger, Marchica, Nador West Med, Villes nouvelles, solaires, éolien, autoroutes, Programme national de technopoles, phosphates (projets OCP), aéronautique, off-shoring, logistique, etc.

• *Le Matin Du Sahara* •

➤ Tanger Med.. pour renforcer la compétitivité de l'économie marocaine à l'échelle internationale

Le complexe Tanger Med correspond à un investissement global de 35 milliards de dirhams comprenant les ports Tanger Med 1 et Tanger Med 2, l'infrastructure, les superstructures et les équipements de l'ensemble des terminaux. Le port de Tanger Med, grâce à sa position géographique stratégique sur le détroit de Gibraltar, confirme la volonté du Maroc d'ériger une plateforme portuaire, industrielle et logistique de premier plan qui offre une connectivité idéale pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale à l'échelle internationale.

• *La Vie Eco* •

➤ La compagnie de ferries FRS offre des services spéciaux aux voyageurs de l'Opération Transit pendant le mois de Ramadan

En raison de la célébration du Ramadan, qui cette année, coïncide avec l'Opération Transit, la compagnie de ferries FRS met à disposition des passagers des services spéciaux à bord de ses bateaux. En cette période les musulmans jeûnent de l'aube au coucher du soleil et prennent leur premier repas à l'approche de la prière du soir. Pour faciliter le respect du mois sacré, FRS propose un service de dîner spécial au port de Tanger Ville pour l'Iftar, le repas pris chaque soir au coucher du soleil. Ce service est également disponible au port de Tanger Med, pour les trajets depuis Algésiras.

• *Maritime News* •

➤ La compagnie maritime Damighreb marocanise ses équipages

La compagnie maritime qui opère deux navires sous pavillon marocain immatriculés au port de Tanger le M/V CIELO DI CASABLANCA et le M/V CIELO DI AGADIR vient de lancer une opération de recrutement d'officiers pont et machine. Avec la crise de COMARIT/COMANAV FERRY plusieurs officiers se sont retrouvés au chômage. Plusieurs entreprises ont initié des opérations de recrutement d'officiers de la Marine Marchande Marocains ces derniers temps, ainsi Marsa Maroc a recruté pour le pilotage, le Groupe OCP pour le suivi de ses opérations maritimes, une société de crewing française Pélican Services pour le compte du Groupe Bourbon en Afrique.

• *Maritime News* •

➤ Maâzouz chouchoute les MRE

Le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger annonce la mise en place d'une série de mesures en faveur des Marocains du monde. Les Marocains résidents à l'étranger peuvent enfin bénéficier du régime de la retraite au Maroc. C'est ce qu'a annoncé Abdellatif Maâzouz, ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, lors d'une rencontre organisée à Beni Mellal. Selon le ministre, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) pour pouvoir couvrir leurs besoins. Cette couverture porte notamment sur la pension de retraite, le décès et le rapatriement de la dépouille au Maroc en cas de décès. Lors de cette rencontre, Maâzouz a fait le point sur une série de mesures mises en place en faveur des MRE, citons parmi elles la signature de deux accords de partenariat. Le premier avec la Banque populaire visant à accompagner les MRE dans la création de leurs entreprises. Le second quant à lui, scellé avec la RAM, permet aux MRE de bénéficier des offres promotionnelles.

• *Aufait* • *Aujourd'hui le Maroc* • *Le360* •

➤ Emirates double la croissance de son trafic passagers au Maroc

À l'image de son succès mondial, Emirates se développe à marche forcée au Maroc. Et la compagnie ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Le transporteur aérien veut augmenter de 58% le nombre de passagers transportés sur sa ligne Casablanca-Dubaï pour son exercice fiscal 2013-2014 (mars 2013-mars 2014). Pour ce faire, Emirates veut stimuler davantage la demande des clients marocains qui constituent la majorité dans le portefeuille clientèle sur cet axe, dont la fréquence est aujourd'hui de 7 vols par semaine.

• *Le Matin Du Sahara* •

➤ Plus de vols vers Marrakech

La compagnie low-cost Easyjet lancera en octobre prochain le vol Toulouse-Marrakech à raison de trois fréquences hebdomadaires. La desserte de la ville de Marrakech, qui est déjà desservie par cette compagnie à partir des villes françaises de Lyon avec cinq fréquences hebdomadaires et de la capitale française de Paris à raison de 11 fréquences hebdomadaires, se voit donc renforcée par 3 nouvelles fréquences. Ce qui porte le nombre total de ces dernières à dix-neuf. Dans le même élan, la compagnie aérienne nationale suisse, Swiss, desservira également Marrakech au départ de Genève et rejoindra ainsi Easyjet et Edelweiss qui desservent la ville ocre au départ de Genève, Bâle et Zurich.

• *Les Inspirations Eco* •

➤ Benkirane réitère son appel à l'USFP pour intégrer la nouvelle majorité

Dans une rencontre avec les dirigeants de l'USFP, tenue à Rabat, le chef du gouvernement Abdelilah Benkirane a réitéré son appel à l'USFP afin qu'il intègre la nouvelle majorité. Dans une déclaration au à la presse, le premier secrétaire de l'USFP Driss Lachgar a affirmé qu'il avait demandé au Chef du gouvernement de "laisser l'opposition jouer pleinement son rôle".

• *Al Ittihad Al Ichtiraki* •

➤ Le gouvernement refuse discuter de la proposition de loi organique relative aux commissions d'enquête parlementaires en faisant valoir l'article 86 de la constitution

Au cours d'une réunion de la commission de justice, de législation et des droits de l'Homme à la Chambre des représentants, le ministre chargé des relations avec le parlement et la société civile El Habib Choubani a indiqué que le gouvernement "a jugé opportun" de déposer un projet de loi organique portant sur le même

sujet, d'autant que l'article 86 de la constitution "lui accorde le droit et la priorité de préparer et d'élaborer les lois organiques", faisant remarquer que l'Exécutif "ne vas pas traiter les propositions de loi relatives aux commissions" d'enquête parlementaires.

• *Rissalat Al Oumma* •

➤ Les détails de la tête à tête Benkirane-Bakkoury

Le chef du gouvernement a reçu le président du PAM. Le parti du tracteur persiste et signe: il n'est pas question de rejoindre la nouvelle majorité. "Nous sommes dans l'opposition et nous y resterons", a tenu à préciser Mustapha Bakkoury, secrétaire général du PAM, lors du ftour auquel il a été convié par Abdelilah Benkirane. Cette prise de contact s'inscrit dans le cadre des consultations menées par le chef du gouvernement pour former sa nouvelle majorité suite à la démission de l'Istiqlal. Bakkoury s'est rendu seul à cette rencontre, apprend-t-on auprès de son entourage proche. Quant à Benkirane, il était accompagné par son bras droit, le ministre d'Etat Abdellah Baha. "Si nous rejoignons aujourd'hui le gouvernement, les marocains seront dégoûtés encore plus par les hommes politiques", a souligné Bakkoury lors de ce ftour. "Il ne faut pas attendre une situation de crise pour lancer des concertations", a lancé le président du PAM tout en appelant Benkirane à maintenir la communication avec la majorité et l'opposition.

• *Le360* •

➤ Parlement : Fini le boycott des séances mensuelles?

La loi qui le réglemente vient d'être adoptée après une séance marathonienne. Le règlement intérieur organisant la Chambre des députés a été adopté par une commission interne, mettant ainsi fin au litige qui a paralysé le fonctionnement des séances mensuelles consacrées aux questions et aux réponses du chef de gouvernement sur la politique générale de l'exécutif.

• *Le360* •